

# Perceptions d'ergothérapeutes et d'étudiantes en ergothérapie de la Grille d'analyse de la durabilité de l'occupation « prendre un repas » pour soutenir son application en contexte québécois

**Valérie Lafond**, OT, M. Sc., PhD Cand. (Doctorat en philosophie : concentration en éthique appliquée)<sup>1</sup>, <https://orcid.org/0000-0002-5460-3304> ; **Marie-Josée Drolet**, OT, PhD, Ethicienne et professeure titulaire<sup>2</sup>, <https://orcid.org/0000-0001-8384-4193> ; **Sarah Thiébaut**, OT, Coordinatrice des enseignements<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Département de philosophie de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Qc, Canada.

<sup>2</sup> Département d'ergothérapie de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Qc, Canada.

<sup>3</sup> Institut de Formation en ergothérapie de l'Association pour le développement, l'enseignement et la recherche en ergothérapie (ADERE), Paris, France.

Reçu le : 21 juin 2024

Accepté le : 24 mars 2025

DOI : <https://doi.org/10.60856/adeqjy83>

Auteur correspondant : Valérie Lafond, [valerie.lafond2@uqtr.ca](mailto:valerie.lafond2@uqtr.ca)

## Résumé

### Contexte

Considérant que les occupations humaines sont en grande partie responsables de la crise climatique, les ergothérapeutes en tant que spécialistes des occupations se révèlent des acteurs de choix pour soutenir les transitions occupationnelles durables. À cette fin, Thiébaut et ses collaboratrices (2023) ont développé la *Grille d'analyse de la durabilité de l'occupation « prendre un repas »*, laquelle a été expérimentée et évaluée par des étudiants de France. Un projet de recherche a été mené pour l'adapter au contexte québécois.

### Objectif

L'objectif était d'adapter la grille au contexte québécois en améliorant sa clarté, sa convivialité, son exhaustivité et sa pertinence.

### Méthodes

Trois groupes de discussion ont été menés avec des ergothérapeutes et des étudiantes en ergothérapie sur leur expérience de l'utilisation de la grille avec une personne de leur entourage. Une analyse de contenu a été effectuée.

### Résultats

Vingt personnes (n = 20) ont participé à l'étude : huit ergothérapeutes, deux étudiantes en ergothérapie ainsi que les dix personnes accompagnées lors de la prise d'un repas. Globalement, les participantes estiment que la grille est pertinente. Pour la clarté, la convivialité et l'exhaustivité, des propositions ont été formulées pour améliorer la grille.

### Conclusion

La grille améliorée se révèle utile pour les programmes de formation en ergothérapie. Elle constitue une première ressource ciblant l'occupation de l'alimentation, qui peut être utilisée en contexte clinique afin de soutenir les transitions occupationnelles durables des personnes qui souhaitent réduire leur empreinte écologique.

## Mots clés

Alimentation, Crise climatique, Développement durable, Ergothérapie, Outil, Transition occupationnelle durable

## 1. Introduction

Par ses connaissances et compétences relatives à l'occupation, l'ergothérapeute accompagne des personnes dans différentes transitions occupationnelles (ACORE, ACPUE et ACE, 2021 ; Polatajko *et al.*, 2013), notamment celles qui concernent les activités de la vie quotidienne. En effet, le travail de l'ergothérapeute réside, entre autres, dans le fait de permettre aux personnes de réaliser les changements nécessaires ou souhaités qu'il s'agisse de la reprise de certaines activités ou de la participation dans de nouvelles activités. Dans le cadre de ces transitions occupationnelles, l'ergothérapeute vise à favoriser le rendement et/ou l'engagement occupationnel des personnes accompagnées (Polatajko *et al.*, 2013a). Pour ce faire, il a recours à diverses interventions portant sur la personne, ses occupations et l'environnement pour mettre en place les conditions optimales à la réalisation des occupations importantes pour elle (Townsend et Polatajko, 2013).

Bien que l'environnement soit un élément central en ergothérapie et qu'il soit constitutif de plusieurs modèles qui soutiennent la pratique, tels que le Modèle personne – occupation – environnement (Law *et al.*, 1996), le Modèle de l'occupation humaine (Taylor *et al.*, 2024) et le Modèle canadien du rendement et de l'engagement occupationnels (Townsend et Polatajko, 2013), des auteurs critiquent la vision instrumentale et anthropocentrique de l'environnement souvent véhiculée en ergothérapie (Domenjoud et Clavreul, 2023 ; Egan et Restall, 2022 ; Thiébaut Samson, 2018 ; Thiébaut Samson *et al.*, 2020). Autrement dit, dans les modèles conceptuels utilisés en ergothérapie, l'environnement n'a pas de valeur propre ; il est seulement considéré selon qu'il permet ou non la participation occupationnelle (Drolet et Lafond, 2025). En ce sens, l'environnement a une valeur instrumentale. Or, considérant la crise climatique actuelle, un nombre croissant d'auteurs propose d'asseoir la profession sur une vision écocentrique ou écosystémique de l'environnement et de l'occupation (do Rozario, 1997 ; Kiepek, 2023 ; Thiébaut Samson, 2018 ; Thiébaut Samson *et al.*, 2020).

Plus encore, des auteurs soutiennent que le critère de la durabilité devrait être considéré lors de l'analyse occupationnelle (Aoyama, 2014 ; Dennis *et al.*, 2015 ; Dieterle, 2020 ; Drolet *et al.*, 2019 ; Ikuigu, 2008 ; Lieb, 2020 ; Símo Algado, 2023 ; Smith *et al.*, 2020 ; Ung *et al.*, 2020 ; Wagman, 2014). La Fédération mondiale des ergothérapeutes (FME, 2012 ; 2018) invite d'ailleurs les ergothérapeutes à inclure la durabilité à leur pratique afin d'aligner celle-ci aux problématiques globales telles que la crise climatique. Une occupation « est qualifiée de durable lorsqu'elle n'altère pas la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins occupationnels et lorsqu'elle tient compte de la pérennité et de la répartition équitable des ressources naturelles entre les êtres humains » (Thiébaut *et al.*, 2023, p. 14). Cet élargissement du champ de la pratique ergothérapique par l'inclusion de l'analyse de la durabilité occupationnelle est d'autant plus important dans le contexte sociétal actuel. En effet, principalement causés par les occupations humaines, les effets directs et indirects de la crise climatique (Commission Lancet sur la santé et les changements climatiques, 2015 ; Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, 2014 ; 2022 ; 2023) représentent la plus grande menace contemporaine à la santé et au bien-être humains (Organisation mondiale de la santé, 2021). Toutefois, si les occupations sont en grande partie à l'origine de la crise climatique, elles peuvent et doivent également faire partie des solutions qui permettent de la contrer en accompagnant des personnes et des communautés vers des transitions occupationnelles durables (Aoyama *et al.*, 2012 ; Dennis *et al.*, 2015 ; Lieb, 2020 ; Thiébaut *et al.*, 2023 ; Turcotte et Drolet, 2020). Par exemple, tandis qu'Ikuigu (2008) estime que les ergothérapeutes pourraient amener des personnes à réduire leur empreinte écologique par la prise de conscience de leur leg écologique, Símo Algado et Townsend (2015) considèrent que les ergothérapeutes peuvent les soutenir dans leur désir de s'engager dans des occupations restauratrices des écosystèmes.

C'est dans cette lignée qu'une grille a été développée par des ergothérapeutes françaises pour analyser la durabilité de l'occupation

« prendre un repas » (Thiébaut *et al.*, 2023). Celle-ci a pour but de guider l’analyse de la performance occupationnelle, c’est-à-dire une appréciation de la qualité, ici la durabilité, des habiletés réalisées dans un contexte particulier (Fisher et Marterella, 2019). Sa conception s’est appuyée sur la démarche diagnostique en ergothérapie (Dubois *et al.*, 2017 ; Thiébaut, 2022), laquelle a été conceptualisée en 2017 à partir des travaux de Rogers et Holm (1991), Rogers (2004) ainsi que Fisher (2009). Elle consiste en une démarche d’analyse centrée sur l’occupation qui entend décrire, apprécier et expliquer la performance occupationnelle. Cette grille, qui propose le critère de la durabilité pour analyser les occupations, prend appui sur les trois dimensions du développement durable, à savoir les dimensions environnementale, économique et sociale (Commission mondiale sur l’environnement et le développement, 1987) ainsi que sur le concept de durabilité occupationnelle développé par Thiébaut *et al.* (2023). Les ergothérapeutes qui ont créé cette grille se sont intéressées à l’occupation qu’est l’alimentation pour quatre raisons, car : 1) il s’agit d’une activité de la vie quotidienne effectuée par tout humain ; 2) celle-ci est souvent analysée par l’ergothérapeute dans le cadre de sa pratique ; 3) il existe de forts enjeux de durabilité liés à l’insécurité alimentaire (Organisation des Nations unies, s.d.) ; et 4) l’alimentation est une occupation qui a une forte empreinte écologique. En effet, l’alimentation représente 26 % des émissions de gaz à effet de serre à l’échelle mondiale (Ritchie et Roser, 2020). Ces émissions sont notamment attribuables à la déforestation, l’utilisation d’engrais et de pesticides, l’élevage du bétail et le transport des aliments (Ritchie et Roser, 2020). Par ailleurs, l’alimentation implique une grande consommation de ressources. Effectivement, l’agriculture prélève à l’échelle mondiale près de trois quarts du volume total d’eau douce à disposition (Gouvernement du Canada, 2024). De plus, certains aliments sont produits en vain, dans la mesure où près du tiers de la production alimentaire à l’échelle mondiale est perdue ou jetée (Recy-Québec, 2024).

À la suite de sa conception, la grille a été évaluée une première fois par des étudiants de trois Instituts de formation en ergothérapie français (IFE

de Toulouse, Rennes et Paris) l’ayant expérimentée en 2021 (Thiébaut *et al.*, 2023). Cette expérimentation a permis d’apporter des modifications ayant conduit à une deuxième version de la grille grâce à la prise en compte des commentaires des étudiants. Cette deuxième version a été évaluée une seconde fois en janvier 2022 par d’autres étudiants (IFE de Paris et La Musse) par un questionnaire en ligne rempli de façon anonyme (Thiébaut *et al.*, 2023). Les résultats attestent que 77 % des participants estiment que la grille permet en grande partie ou complètement d’analyser la durabilité de l’occupation « prendre un repas ». Également, 14 % des participants estiment que la grille permet de prendre conscience des impacts de cette occupation sur l’environnement. Somme toute, cette seconde expérimentation a permis de confirmer que l’utilisation de la grille dans un contexte pédagogique atteint l’objectif général de soutenir l’analyse de la durabilité de l’occupation « prendre un repas » selon les trois dimensions du développement durable (Thiébaut *et al.*, 2023). Considérant : 1) la capacité de la grille à sensibiliser les futurs ergothérapeutes français aux impacts de l’alimentation sur l’environnement (Thiébaut *et al.*, 2023) ; 2) la pertinence d’inclure la durabilité aux analyses occupationnelles en ergothérapie ; et 3) le fait que la version actuelle de la grille mobilise un vocabulaire quelque peu distinct du vocabulaire professionnel utilisé au Québec, il nous est apparu souhaitable que la deuxième version de la grille soit adaptée au contexte québécois. Cette adaptation permettrait à la grille d’être intégrée à la formation des futurs ergothérapeutes du Québec et d’être utilisée par les ergothérapeutes du Québec souhaitant soutenir les transitions occupationnelles durables des personnes désireuses de réduire leur empreinte écologique. Cela dit, considérant que la durabilité occupationnelle ne fait pas encore partie des mandats usuels donnés aux ergothérapeutes, il leur revient de déterminer dans quel contexte et dans le cadre de quels besoins occupationnels la grille pourrait être utilisée. Par exemple, des ergothérapeutes, accompagnant des personnes écoanxiées désireuses de réduire leur empreinte écologique, pourraient utiliser la grille.

Pour ce faire, une première adaptation de la grille a été effectuée par les deux chercheuses principales de ce projet. Cette adaptation comprend la modification de termes et d'expressions qui diffèrent entre la France et le Québec ainsi que l'ajout du partenariat avec la Communauté ergothérapique engagée pour l'équité et l'environnement (C4E). Malgré ces adaptations, il semblait essentiel de recueillir la perspective de personnes ayant utilisé la grille, notamment des ergothérapeutes et des étudiants en ergothérapie, afin d'assurer sa clarté (limpidité), sa convivialité (facilité d'utilisation), son exhaustivité (complétude) et sa pertinence (capacité à répondre à un besoin). Ces critères ont été choisis, car ils sont généralement utilisés lors de la validation d'outils (Lynn, 1986 ; Polit et Beck, 2006 ; Sekhon *et al.*, 2017). Il s'ensuit que l'objectif de cette étude était d'adapter la *Grille d'analyse de la durabilité de l'occupation « prendre un repas »* au contexte québécois en améliorant sa clarté, sa convivialité, son exhaustivité et sa pertinence.

## 2. Méthodes

### 2.1. *Devis de recherche*

Un devis descriptif inductif permettant de recueillir des données mixtes, dont la majeure partie est de nature qualitative, a été utilisé dans cette étude (DePoy et Gitlin, 2021 ; Fortin et Gagnon, 2016). Les données qualitatives ont permis de décrire l'expérience et la perception des participants en regard de l'utilisation de la grille (voir la grille à l'Annexe 1). Les données quantitatives ont, quant à elles, permis d'appuyer et de compléter les données qualitatives ainsi que de décrire l'échantillon à l'étude.

### 2.2. *Participants*

Pour croiser un maximum d'expériences et de perceptions, la population ciblée au départ était constituée d'ergothérapeutes et d'étudiants en ergothérapie, mais également d'étudiants en environnement et de citoyens engagés dans des organismes à caractère écologique. L'idée d'inclure des étudiants dans le domaine de l'environnement et des citoyens engagés dans un organisme écologique visait à bonifier les

connaissances relatives aux trois dimensions de la durabilité et à assurer la plus large utilisabilité possible de la grille en la rapprochant du vécu quotidien de la patientèle. Des critères d'inclusion spécifiques à chaque groupe d'acteurs ont été utilisés : 1) être un ergothérapeute au Québec ayant ou pas un intérêt pour l'écologie ; 2) être un étudiant dans l'un des cinq programmes universitaires québécois en ergothérapie ayant ou pas un intérêt pour l'écologie ; 3) être un étudiant dans l'un des onze programmes universitaires québécois en environnement ; 4) être une personne engagée dans un organisme écologique québécois. Il n'existe aucun critère d'exclusion.

### 2.3. *Recrutement*

Pour recruter les participants, diverses méthodes ont été utilisées pour chacun des groupes. Pour les ergothérapeutes, un échantillonnage accidentel a été utilisé *via* la publication d'une affiche de recrutement dans le groupe Facebook « Ergothérapie Québec ». En ce qui concerne les étudiants en ergothérapie, un échantillonnage par réseaux a été effectué *via* l'envoi d'un courriel aux départements d'ergothérapie des cinq universités québécoises. Puis, pour solliciter la participation d'ergothérapeutes et d'étudiants en ergothérapie ayant un intérêt pour l'écologie, un échantillonnage par réseaux a également été effectué *via* l'envoi d'un courriel aux membres de la C4E. Cette même méthode d'échantillonnage a été utilisée pour recruter des étudiants dans le domaine de l'environnement grâce à l'envoi d'un courriel aux départements des onze universités québécoises offrant un programme en environnement. Enfin, pour recruter les citoyens engagés dans un organisme à caractère écologique, un courriel a également été envoyé à trois organismes distincts (Équiterre, Mères au front et la Fondation David Suzuki). Un nombre de 6 à 8 personnes par catégorie de participants était visé (Fortin et Gagnon, 2016).

### 2.4. *Collecte de données*

Pour recueillir l'expérience et la perception des utilisateurs de la grille, trois groupes de discussion focalisée ont été réalisés. Les participants devaient, préalablement à leur participation à un groupe de discussion, avoir expérimenté la grille

dans le cadre de l'accompagnement d'une personne désireuse d'apporter des modifications à son alimentation. Il revenait à chacune des dyades de choisir le contexte qui leur convenait pour expérimenter la grille. Ces groupes, d'une durée maximale de 120 minutes, se sont déroulés *via* la plateforme de visioconférence Zoom, en suivant le guide d'entrevue élaboré aux fins de l'étude, lequel comprenait trois parties : 1) des questions générales relatives à l'expérience d'utilisation de la grille ; 2) des questions relatives aux critères de la clarté, la convivialité, l'exhaustivité et la pertinence de la grille ; et 3) des questions spécifiques aux groupes d'appartenance des participants.

Considérant que l'étude visait à adapter la grille au contexte québécois en améliorant la clarté, la convivialité, l'exhaustivité et la pertinence de la grille, le cœur des entretiens visait à documenter ces aspects de l'expérience des participants lors de l'utilisation de la grille. Les entretiens de groupe ont été enregistrés sur une bande audionumérique pour permettre leur transcription. Enfin, des données sociodémographiques ont été collectées *via* un questionnaire disponible sur la banque interactive de questions de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) afin d'obtenir un portrait global des participants. Des données quantitatives ont également été collectées suivant chacun des critères (clarté, convivialité, exhaustivité et pertinence) afin de compléter les données qualitatives recueillies, notamment eu égard à l'occurrence des opinions émises par les participants.

## 2.5. Analyse des données

Les données qualitatives ont été analysées de manière inductive *via* une analyse de contenu effectuée par deux coanalystes, à savoir les deux premières autrices du présent article (Fortin et Gagnon, 2016 ; Glaser et Strauss, 2010 ; Hammell, Carpenter et Dyck, 2000). Les unités de sens obtenues ont été organisées en fonction des différents critères d'évaluation de la grille. Par la suite, les données quantitatives et sociodémographiques ont été analysées *via* des statistiques descriptives simples, telles que des moyennes et des pourcentages (Fortin et Gagnon, 2016), de façon à obtenir un portrait des participants pour soutenir et compléter les analyses qualitatives.

## 2.6. Considérations éthiques

Pour mener cette étude, une certification éthique (CER-22-287-07.26) a préalablement été obtenue du Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQTR. Ensuite, lors de la collecte des données, le consentement libre, éclairé et continu des participants a été obtenu et consigné par écrit. Enfin, lors du traitement des données, la confidentialité a été assurée *via* l'utilisation de codes pour anonymiser les verbatims.

## 3. Résultats

Dans cette section, une description des participants à l'étude est d'abord effectuée, suivie de la présentation de leur expérience et de leur perception de la grille selon chacun des critères. Enfin, les modifications apportées à la grille pour améliorer la clarté, la convivialité et l'exhaustivité sont spécifiées ; aucune proposition d'amélioration n'a été suggérée par les participants au sujet de la pertinence (voir l'Annexe 2 pour la version modifiée de la grille).

### 3.1. Participants

Vingt personnes ( $n = 20$ ) ont participé à l'étude : huit ergothérapeutes ( $n = 8$ ), deux étudiantes en ergothérapie ( $n = 2$ ) et dix personnes accompagnées ( $n = 10$ ) lors de la prise d'un repas. Aucun étudiant en environnement ni de citoyen engagé dans un organisme à caractère écologique n'a pris part à l'étude, le recrutement n'ayant pas porté ses fruits. Des données sociodémographiques ont été collectées uniquement auprès des ergothérapeutes et des étudiantes en ergothérapie, lesquelles s'identifient toutes au genre féminin. Le Tableau 1 présente les caractéristiques des ergothérapeutes. Celles-ci avaient en moyenne 35 ans et avaient toutes obtenu le diplôme menant à l'exercice de la profession d'une des cinq universités québécoises offrant le programme. Elles avaient en moyenne 11 ans d'expérience professionnelle et travaillaient dans des milieux de pratique diversifiés, tels que les milieux public, privé et communautaire, de même que dans les milieux de l'enseignement et de la recherche. Enfin, elles pratiquaient toutes dans l'une des régions administratives les plus densément peuplées du Québec et estimaient, en majorité, travailler en zone urbaine.

**Tableau 1 : Caractéristiques des ergothérapeutes à l'étude**

N°	Genre	Âge	Université d'obtention du diplôme	Nombre d'années de pratique	Milieu de pratique	Région administrative	Zone de pratique
1	F	23	UQTR	< 1	Public	Montréal	Urbaine
2	F	26	UQTR	2,5	Enseignement/ Recherche	Mauricie	Urbaine
3	F	29	Université de Sherbrooke	5	Public et privé	Montérégie	Urbaine
4	F	32	Université de Sherbrooke	7	Enseignement/ Recherche	Montréal	Urbaine
5	F	34	UQTR	8	Communautaire	Montréal	Urbaine
6	F	44	Université Laval	15	Enseignement/ Recherche	Capitale Nationale	Rurale
7	F	46	Université McGill	22	Public	Mauricie	Urbaine
8	F	47	Université de Montréal	25	Enseignement/ Recherche	Mauricie	Urbaine

En ce qui concerne les étudiantes, celles-ci avaient en moyenne 22,5 ans et étaient en voie d'obtenir leur diplôme menant à l'exercice de la profession de l'UQTR. Une étudiante rapporte avoir eu une

initiation à la durabilité en ergothérapie dans le cadre de l'un de ses cours. Le Tableau 2 résume leurs caractéristiques.

**Tableau 2 : Caractéristiques des étudiantes à l'étude**

Nº	Genre	Âge	Université d'étude	Nombre d'années complétées	Cours portant sur la durabilité	Nombre d'heures sur la durabilité
9	F	22	UQTR	2	Opportunité non choisie	0
10	F	23	UQTR	3	Oui	3

### 3.2. Perception des participantes de la grille suivant chacun des critères

Les prochains paragraphes abordent l'expérience et la perception des participantes de la grille suivant chacun des critères, soit la clarté, la convivialité, l'exhaustivité et la pertinence. Les résultats quantitatifs sont d'abord exposés, suivis des résultats qualitatifs, avant d'aborder les modifications apportées à la grille en réponse aux suggestions formulées.

#### 3.2.1. Clarté de la grille

Au sujet de la clarté de la grille, 90 % des participantes estiment que l'objectif de la grille est clair. Les propos de la participante 6 illustrent ce constat : « Si l'objectif est de réfléchir [...] à la préparation de repas, à ce qu'on fait de mieux ou de moins bien et à ce qu'on pourrait améliorer, alors oui, clairement, [l'utilisation de la grille] a permis de faire ça. »

Ainsi, l'objectif de la grille qui consistait à réfléchir à la durabilité de la prise du repas en fonction des dimensions du développement durable était clair.

Toutefois, un élément décrit par plusieurs participantes comme moins clair concerne les exemples donnés dans le tableau illustrant les tâches. « Dans “préparer la table”, les exemples étaient les mêmes aux niveaux social et économique, donc ça m'a mélangée » (participante 9).

En effet, les participantes estiment que le fait que certains exemples mentionnés dans la première étape étaient les mêmes pour la durabilité sociale et économique, notamment « les conditions de travail des fournisseurs d'énergie, des fabricants et des travailleurs » (participante 9), prêtait à confusion. Par ailleurs, certaines participantes auraient apprécié que soient spécifiées les modalités qui devaient être utilisées pour recueillir l'information recherchée. D'abord, la participante 8 dit avoir eu des difficultés à comprendre ce qui était attendu par la modalité de l'observation de la prise de repas et la liste de tâches présente, ce qui est illustré par ses questionnements suivants : « Est-ce qu'il fallait un repas où la personne avait à faire toutes ces tâches-là ? Est-ce qu'on observait seulement les tâches qui étaient accomplies cette journée-là et on posait des questions sur les autres ? » Ainsi, le fait que la grille s'appuie sur l'observation du repas soulevait plusieurs questions, touchant notamment le point de savoir si certaines informations pouvaient être obtenues *via* des échanges avec la personne, plutôt que par des observations directes. À ce sujet, la participante 2 rapporte que le fait que la personne accompagnée devait souhaiter des changements dans son alimentation pour que celle-ci soit plus durable n'était pas suffisamment clair : « Moi, je n'avais pas vu que [...] c'était à faire avec quelqu'un qui avait envie de changer ses habitudes alimentaires. [...] [Je suggère de] le mettre un peu plus en évidence. »

Outre les modalités utilisées pour recueillir l'information qui pouvaient poser certaines difficultés, l'aspect de la cotation des tâches a été nommé par plusieurs participantes comme n'étant pas tout à fait clair. Par exemple, la participante 3 affirme avoir eu l'impression de manquer de connaissances pour bien attribuer l'indice de durabilité aux différentes tâches : « Il y en a plusieurs pour lesquels je n'ai rien écrit. J'ai mis un

point d'interrogation parce que je ne savais pas. J'avais l'impression que je manquais de connaissances sur certains éléments du développement durable : surtout [les éléments] économiques et sociaux effectivement, mais même environnementaux. »

En somme, les participantes estiment que l'objectif de la grille était clair, mais que des précisions sont nécessaires pour clarifier certains exemples et modalités de collecte de données.

### 3.2.1.1. Modifications apportées à la grille pour améliorer la clarté

Quatre modifications ont été apportées pour améliorer la clarté de la grille. D'abord, les exemples fournis dans les différentes dimensions de la durabilité du tableau 1 ont été ajustés pour permettre une distinction plus évidente entre les dimensions sociale et économique de la durabilité. Ensuite, le paragraphe introductif de la première page a été ajusté pour clarifier le fait que l'analyse de la durabilité de la prise du repas se fait à partir d'une discussion avec la personne et que les tâches non observées peuvent également être analysées. En ce sens, une modification a été effectuée dans l'ensemble de la grille pour changer les termes « échanges » et « dialogues » pour le terme « discussion », lequel met davantage en lumière la participation des deux personnes à la réflexion. Enfin, dans le paragraphe introductif de la première page, a été précisé le fait que la grille devait être utilisée avec une personne désirant avoir une alimentation plus durable.

### 3.2.2. Convivialité de la grille

Relativement au critère de la convivialité de la grille, 70 % des participantes estiment que l'utilisation de la grille pose quelques défis et 60 % estiment que la grille nécessite des révisions mineures pour être plus facile à utiliser. La cotation des indices de durabilité est un élément rapporté par plusieurs participantes comme influençant la convivialité de la grille. De fait, la cotation rend difficile l'utilisation de la grille.

« Par rapport aux indices, ce que je trouvais difficile, c'était entre le -1 et le -2. C'est comme si,

par rapport à mes connaissances, il y a juste trois niveaux dans ma tête : ça favorise [la durabilité], ça n'a pas de retombées [donc neutre] ou c'est négatif. Mais là, entre le modéré et le fort, c'est vraiment ça qui rendait [la cotation] difficile. Je me demandais si c'était nécessaire de faire cette distinction-là. [...] Je pense que de préciser vraiment la différence entre les deux [ça aiderait] » (participante 2).

Ainsi, un défi soulevé renvoie à la distinction établie entre les indices de durabilité -1 et -2, soit entre la cotation d'un impact léger à modéré ou d'un impact élevé. Aussi, des participantes estiment que ces indices négatifs peuvent susciter une certaine culpabilité chez la personne accompagnée.

Par ailleurs, le fait que certaines tâches pourraient être davantage subdivisées influençait également l'attribution de l'indice puisqu'il était difficile d'attribuer un indice moyen pour des tâches différentes. En ce sens, la participante 4 soutient que les tâches qui consistent à ranger et nettoyer devraient être séparées, car « [c]es deux actions-là sont [...] quand même assez différentes et peuvent avoir des impacts différents ». Certaines participantes estiment aussi qu'il serait important d'ajouter une section pour noter le repas consommé, ce qui pourrait « aider à se souvenir » (participante 3) et faciliter l'analyse *a posteriori*.

Par ailleurs, les participantes soutiennent que la répétitivité des exemples donnés pour chacune des dimensions a également affecté la convivialité de la grille. « C'était un peu irritant de relire les mêmes exemples [...]. Je les relis, puis je ne sais pas ce que ça rajoute à ma réflexion. [Je suggère] de mieux mettre en contexte certains exemples ou d'en enlever, si c'est moins parlant » (participante 4).

Ainsi, le fait que les exemples indiqués dans certaines sections soient les mêmes influençait négativement la réflexion, au point d'amener des émotions négatives dans l'expérience. C'est également ce que rapporte la participante 2 : « Pour ma part, j'ai quand même trouvé ça difficile d'utiliser la grille [...]. J'aurais aimé être mieux accompagnée dans ma réflexion à chacune des étapes. Vos exemples étaient pertinents, mais j'aurais eu besoin que quelqu'un m'explique, de

lire un paragraphe [explicatif] ou que les cases soient divisées en certains énoncés pour [mieux] guider ma réflexion. »

Toutefois, même si certaines participantes affirment avoir rencontré des difficultés en raison des exemples donnés qui étaient répétitifs, certaines voient un point positif dans le fait de ne pas avoir eu un outil volumineux à utiliser. En effet, la participante 10 rapporte que malgré le fait qu'avoir davantage d'exemples aurait été bénéfique, « ça [l]a encouragée que ce ne soit pas si gros que ça comme outil. Si ça avait été 10 pages à remplir, peut-être que ça aurait été moins convivial pour [elle] ». De plus, concernant ce qui facilite l'utilisation de la grille, la participante 9 mentionne que d'administrer la grille directement dans la cuisine de la personne accompagnée facilitait la discussion, puisque « si [elle] n'était pas certaine par exemple de la provenance d'un aliment, bien [elle] pouvait aller chercher dans le réfrigérateur et dans les armoires ». Ainsi, le fait de se trouver dans l'environnement de la personne rejoignait la pratique ergothérapique, ce qui incite à utiliser la grille. À cet effet, la participante 3 soutient que la division des tâches facilitait l'analyse, car « [ç]a faisait très ergo ».

### 3.2.2.1. Modifications apportées à la grille pour améliorer la convivialité

Quatre modifications ont été apportées à la grille pour améliorer sa convivialité. D'abord, du fait des difficultés rapportées relatives à l'échelle de cotation négative, laquelle pouvait être perçue comme culpabilisante, une note a été ajoutée au bas de la première page afin d'expliquer le choix de l'échelle et sa logique. Cet ajout permet de mettre en lumière le fait que la majorité des occupations ont des impacts négatifs sur la durabilité en raison de la consommation de ressources, mais que certaines consomment des ressources sans dépasser les capacités de régénération de la planète (cotation -1), tandis que d'autres les dépassent (cotation -2 ; Rockström *et al.*, 2009). À cet effet, les descriptifs des cotations ont été ajustés pour davantage traduire cette logique. Ensuite, afin de faciliter l'attribution d'un indice pour chacune des tâches et d'en favoriser l'interprétation, les tâches « ranger » et

« nettoyer » ont été séparées. De plus, dans le but de prendre des notes relatives au contexte particulier d'utilisation de la grille, une ligne a été ajoutée en bas du tableau 1 pour nommer le repas consommé et le décrire. Enfin, des exemples ont été ajoutés pour faciliter la compréhension de chacune des dimensions de la durabilité en lien avec les tâches du tableau 1. Les points de suspension à la fin des exemples ont été retirés pour limiter la culpabilité chez les personnes.

### 3.2.3 Exhaustivité de la grille

Relativement à l'exhaustivité de la grille, 50 % des participantes soutiennent que la grille nécessite des révisions mineures pour être complète. Tandis que la participante 1 affirme qu'« il y avait beaucoup d'éléments déjà, de sorte [qu'elle] n'en rajoutera pas », plusieurs notent le besoin d'avoir accès à un guide d'utilisation pour approfondir certains éléments. En effet, cela apporterait « des connaissances [...] plus approfondies sur certaines thématiques [...] comme] la durabilité sociale [et] économique » (participante 4) et cela permettrait de « mieux guider la cotation au niveau de l'indice » (participante 8). De son côté, en lien avec la cotation, la participante 5 suggère que le guide pourrait mentionner « un ou deux exemples concrets de réponses ». Par ailleurs, la participante 7 soutient que ce guide pourrait aider à cerner « des facteurs explicatifs puis fournir des solutions qui en découlent ». Pour sa part, la participante 10 relève qu'il serait bénéfique d'y intégrer des explications sur la cotation de tâches qui ne sont pas effectuées par la personne directement, mais par une personne de son environnement social. Elle explique : « Dans des couples, ce n'est pas madame qui fait l'épicerie. Ç'a toujours été monsieur. [...] Est-ce qu'on attribue un indice de base aux éléments qui ne sont pas [faits par la personne accompagnée, mais par une autre personne] ? »

En ce sens, certaines participantes font observer que la grille pourrait bénéficier de certains ajouts qui faciliteraient son utilisation et la rendraient plus exhaustive. Par exemple, la participante 5 soutient qu'il serait intéressant d'ajouter une nouvelle section, sous la forme « [d']une question, [d']une échelle ou autre, pour ajouter la

perception de la personne par rapport à son engagement et [la façon dont elle] s'est mis[e] en action ». Elle ajoute « que ça pourrait bonifier la grille ». Finalement, la participante 6 affirme avoir rencontré des difficultés à placer certaines tâches, notamment le jardinage, et note qu'elle s'est fait la réflexion suivante : « On jardine nous, mais ce n'est pas placé dans la grille. »

### 3.2.3.1. Modifications apportées à la grille pour améliorer l'exhaustivité

Trois modifications ont été apportées à la grille pour en améliorer l'exhaustivité. Tout d'abord, afin de favoriser une analyse plus précise de la moyenne des indices de durabilité, une section d'interprétation a été ajoutée. Par ailleurs, pour diminuer la culpabilité, une section *Forces de la personne pour relever ces défis* a été ajoutée sur cette même page afin d'identifier les facteurs propres à la personne qui peuvent l'aider à s'engager dans une alimentation plus durable. Aussi, dans le but de soutenir et de reconnaître les activités de jardinage comme faisant partie des tâches relatives à la prise d'un repas, l'exemple « utilise les produits de son jardin » a été ajouté à la colonne de la durabilité environnementale pour la tâche « choisir des aliments ». Enfin, une subvention a été obtenue afin d'élaborer un guide d'utilisation de la grille comme suggéré par la majorité des participantes, lequel sera disponible en libre accès en 2025 sur le site web de la Communauté ergothérapique engagée pour l'équité et l'environnement (C4E, s.d.). Ainsi, tout ergothérapeute issu de la francophonie pourra y accéder ainsi qu'à la dernière version améliorée de la grille.

### 3.2.4. Pertinence de la grille

Enfin, en ce qui concerne la pertinence, 60 % des participantes estiment que de baser la grille sur le concept de la durabilité occupationnelle est totalement pertinent. En effet, selon la majorité des participantes, ce concept se révèle pertinent et traduit bien la place de l'ergothérapie dans la lutte contre la crise climatique. Comme le remarque la participante 7 : « Le concept est vraiment intéressant, [...] les valeurs associées à ça, la compréhension du monde, [la considération] des

générations futures et de l'impact de ce qu'on fait ; je fais vraiment le lien avec les occupations humaines. » Bien que la majorité des participantes soient de cet avis sur le plan théorique, certaines se questionnent sur l'applicabilité de ce concept en pratique.

« Je lis ce mot-là et je suis vraiment excitée. Ça me fait vraiment beaucoup de bien. Mais que faire avec ça ? J'ai eu la même réflexion en complétant la grille. Est-ce que quelqu'un d'autre pourrait être mieux placé que moi pour le faire ? Puis, avec les réflexions qu'on a [...], je sens qu'on est quand même bien placé. On a des connaissances pertinentes. Mais j'ai l'impression que [...] c'est vraiment comme en dehors de la boîte. C'est vraiment innovant comme pratique, comme réflexion en ergo » (participante 3).

Même si le rôle de l'ergothérapeute dans la lutte contre la crise climatique est encore à développer pour le mettre en application dans la pratique clinique pour certaines participantes, d'autres y voient une opportunité pour adopter des « rôles populationnels » (participante 5) ou pour « transformer les personnes à travers des occupations [grâce à...] l'accompagnement » (participante 7). En ce sens, la participante 5 affirme même avoir un sentiment de fierté à l'égard de l'évolution de la pratique : « Je trouve ça super pertinent, puis je suis fière qu'en ergothérapie on commence à utiliser ces outils-là. Je pense qu'on va pouvoir [...] amener une lunette différente. » À ce propos, la participante 6 se réjouit « qu'il commence à y avoir des outils concrets pour nous aider à l'appliquer en pratique puis l'aborder avec des clients ». Somme toute, le fait d'avoir des outils développés pour la pratique ergothérapique favorise la sensibilisation aux transitions occupationnelles durables auprès des clients et contribue à légitimer ce rôle émergent.

Par ailleurs, malgré le fait que certaines participantes soutiennent qu'il peut y avoir un aspect culpabilisant à l'utilisation de la cotation négative pour obtenir l'indice de durabilité globale, la majorité d'entre elles rapportent avoir eu des retombées positives en utilisant la grille. En effet, les participantes sont d'avis qu'utiliser la grille auprès de la personne accompagnée amène des retombées positives pour les deux personnes dans

la discussion, notamment en regard des impacts environnementaux liés à l'alimentation : « Les apprentissages que la personne fait avec la grille et les réflexions qu'elle fait sur elle et sur son activité, ça nous donne des réflexions à nous aussi sur [la manière dont] nous faisons cette tâche-là » (participante 1). En ce sens, le fait d'accompagner une personne dans sa réflexion personnelle à l'aide des trois dimensions de la durabilité permet d'approfondir sa réflexion d'ergothérapeute et d'« avoir une vision plus globale de l'impact de l'alimentation sur l'environnement » (participante 8). La participante 3 soutient même que la réflexion est davantage étayée avec la grille qui permet « d'avoir une analyse multidimensionnelle de la durabilité de nos actions ». En effet, les participantes notent que leur réflexion relative au développement durable était davantage axée sur la dimension environnementale, mais que l'utilisation de la grille leur a permis de prendre davantage en compte les dimensions sociale et économique.

« Moi, ça m'a sensibilisée personnellement aux impacts [de l'alimentation et ça m'a amenée], à réfléchir plus largement aux impacts de la prise de repas. [...] Utiliser des ustensiles réutilisables et [ne] pas jeter les restants [de nourriture], c'est [...] quelque chose qui va de soi chez moi. Mais penser plus loin aux répercussions sociales, économiques et réfléchir un peu plus loin aux actions qu'on pose, [...] ce n'est pas nécessairement une réflexion que j'avais au quotidien » (participante 10).

Par ailleurs, certaines participantes admettent que leur conception d'une action écoresponsable au quotidien était très minimale. La participante 8 affirme notamment que, selon elle, être écoresponsable au quotidien « était très [axé... sur le] gaspillage alimentaire, [la consommation de] viande et [de] produits locaux ». Ainsi, le lien entre plusieurs tâches reliées à l'alimentation et la durabilité pouvait être omis. En ce sens, la participante 2 affirme que le découpage d'une occupation en tâches permet de prendre conscience de l'ensemble des actions durables pouvant être mises en avant.

« Le fait d'identifier des moyens qu'on peut mettre en place concrètement par rapport aux tâches d'une occupation [est utile]. [...] C'est sûr que tout

est relié, mais décortiquer une occupation, je trouve que c'était intéressant comme processus » (participante 2).

En somme, plusieurs retombées positives ont été expérimentées par les participantes à l'étude, notamment les nombreux apprentissages et la sensibilisation sur le sujet, ce qui témoigne de la pertinence de la grille développée.

#### 3.2.4.1. Modifications apportées à la grille pour améliorer la pertinence

Considérant le fait que l'ensemble des participantes a identifié l'utilisation de la grille comme pertinente, aucune modification n'a été effectuée pour ce critère. En effet, la majorité des participantes affirment que ces questions sont pertinentes en ergothérapie, bien que le rôle en contexte clinique doive encore être développé. Le fait d'avoir accès à des outils comme la grille permet de renforcer ce rôle émergent.

### 4. Discussion

La présente section offre une discussion sur les résultats de l'étude. L'objectif de la recherche est d'abord rappelé, puis les résultats sont comparés à ceux de l'étude précédente sur la version française de la grille, avant de présenter les forces et limites de l'étude.

#### 4.1. Retour à l'objectif de l'étude

L'objectif de la présente étude était d'adapter la *Grille d'analyse de la durabilité de l'occupation « prendre un repas »* afin de soutenir son utilisation en ergothérapie dans un contexte d'enseignement et de clinique au Québec en améliorant sa clarté, sa convivialité, son exhaustivité et sa pertinence. Comme l'attestent les résultats et les annexes, plusieurs modifications ont été apportées à la grille afin d'améliorer sa clarté, sa convivialité et son exhaustivité. Un guide destiné à l'utilisateur sera également rédigé et disponible en 2025 sur le site web de la C4E.

#### 4.2. Comparaison avec l'étude française précédente

Cette étude présente plusieurs similitudes avec l'étude précédente réalisée en France. Tout d'abord, la majorité des participants à ces deux études estime que la grille atteint son objectif en permettant d'analyser la durabilité de l'occupation « prendre un repas ». Plus précisément, 74 % des participants de l'étude française (Thiébaut *et al.*, 2023) et 90 % des participantes à la présente étude estiment que la grille favorise l'atteinte de l'objectif. Ensuite, les deux études ont permis d'identifier les forces et les limites de l'utilisation de la grille. En ce sens, une des forces communes qui ont été soulevées concerne la division en tâches, laquelle permet de réfléchir de façon exhaustive à l'occupation « prendre un repas » (Thiébaut *et al.*, 2023). Un autre atout mentionné concerne les retombées qui découlent de l'utilisation de la grille, notamment le fait qu'elle permet de sensibiliser les utilisateurs aux différentes dimensions de la durabilité et de les mettre en lien avec l'occupation de s'alimenter. Ainsi, la réflexion exhaustive qui découle de l'utilisation de la grille met en lumière certains aspects qui pourraient être omis lors de la prise d'un repas, tels que la provenance des aliments, les personnes ayant contribué à leur présence dans l'assiette et les retombées économiques des choix alimentaires. En lien avec les limites qui ont été relevées, 63 % des participants de l'étude de Thiébaut et ses collaboratrices (2023) estiment qu'ils n'avaient pas suffisamment de connaissances pour utiliser la grille, ce qui a également été rapporté par plusieurs participantes à la présente étude. Ce manque de connaissances rendrait plus complexe la cotation des indices de durabilité. Ainsi, les deux études soulèvent le fait qu'offrir une échelle de cotation plus détaillée serait utile et nécessaire pour faciliter l'utilisation de la grille. Des différences sont notées entre l'étude de Thiébaut et ses collaboratrices (2023) et la présente étude. Une première différence concerne l'utilisabilité de la grille en contexte clinique. En effet, les participantes à la présente étude soulèvent des questions relatives à son utilisabilité, considérant que leur mandat en tant qu'ergothérapeutes cliniciennes ou enseignantes n'est pas lié à la durabilité occupationnelle, tandis

que ces questions n'ont pas été soulevées dans la première étude. Cette différence peut s'expliquer par l'échantillon de la présente étude qui était majoritairement constitué d'ergothérapeutes cliniciennes, tandis que l'échantillon de la première étude était constitué d'étudiants. Par ailleurs, une autre différence réside dans le fait que plusieurs participantes de la présente étude affirment avoir rencontré des difficultés à délimiter leur réflexion relative à l'indice de durabilité pour chacune des tâches en raison de la complexité du système de production alimentaire, tandis que cet aspect n'est pas ressorti dans l'étude française. Ceci peut s'expliquer par le fait que l'étude en France a eu lieu dans le cadre de la pause déjeuner d'une journée de cours, ce qui a offert un cadre temporel permettant de circonscrire la réflexion. Enfin, le contexte de l'étude française peut aussi expliquer la différence notée au sujet de la suggestion d'un guide d'utilisation de la grille, en ceci que les étudiants ont bénéficié de l'accompagnement de leurs enseignants lors de leur utilisation de la grille. En effet, le fait que des explications relatives à l'utilisation de la grille aient été fournies aux étudiants avant son utilisation peut avoir été un élément favorable, alors que pour cette étude les participantes ont uniquement reçu les consignes disponibles sur la grille.

#### **4.3. Forces et limites de l'étude**

L'étude présente un certain nombre de forces. Premièrement, elle consiste en la première qui, à notre connaissance, documente l'utilisation d'un outil permettant d'évaluer la durabilité de la prise d'un repas selon les dimensions du développement durable, et ce, selon l'expérience et la perspective d'ergothérapeutes et d'étudiantes en ergothérapie. De plus, comme souhaité, plusieurs améliorations ont été apportées à la grille afin de soutenir son utilisabilité en ergothérapie dans un contexte québécois. Il importe de mentionner que les discussions entre ergothérapeutes et étudiantes en ergothérapie furent riches dans les groupes de discussion et ont facilité l'émergence des idées. Enfin, *via* l'adaptation québécoise de la grille et l'apport d'améliorations, l'étude permet de répondre à l'invitation de la FME (2012 ; 2018) d'inclure la durabilité au sein de la pratique en offrant un nouvel outil aux ergothérapeutes

souhaitant soutenir les transitions occupationnelles durables des personnes et des communautés à la fois dans l'enseignement et la clinique, et ce, suivant une posture bienveillante et non culpabilisante. Somme toute, bien que la grille n'ait pas la vocation d'offrir une mesure fiable et précise de la durabilité, elle permet néanmoins à une personne de se questionner sur l'impact de son alimentation sur la durabilité en vue de modifier certaines habitudes. En ce sens, elle est une ressource utile pour soutenir les transitions occupationnelles durables.

En ce qui concerne les limites de l'étude, la première d'entre elles réside dans le fait qu'aucun étudiant en environnement ni aucun citoyen engagé dans un organisme écologique n'a participé à l'étude, ce qui ne permet donc pas d'obtenir des perspectives différentes de celles des personnes issues du domaine de l'ergothérapie. Ces personnes auraient pu notamment contribuer à l'amélioration des exemples donnés au tableau 1, si l'on avait pris en compte de leurs connaissances des dimensions du développement durable. Ensuite, le petit échantillon se présente aussi comme une limite, en ce sens qu'un plus grand nombre de participants aurait probablement permis d'améliorer encore davantage la grille. De plus, bien que 7,8 % des ergothérapeutes québécois soient des hommes (OEQ, 2024), seules des femmes ont pris part à la recherche. Or, il est possible que des ergothérapeutes masculins aient des perceptions différentes de la grille. Enfin, une meilleure préparation des participantes avant l'expérimentation de la grille aurait probablement facilité son utilisation, même si cela a eu l'impact positif de mettre en lumière l'importance de créer un guide pour la personne utilisatrice.

#### **5. Conclusion**

Cette étude a permis d'adapter la *Grille d'analyse de la durabilité de l'occupation* « prendre un repas » en améliorant sa clarté, sa convivialité et son exhaustivité afin de soutenir son utilisation en ergothérapie dans un contexte québécois dans les domaines de l'enseignement et de la clinique. Une prochaine étape pourrait être d'évaluer sa validité de contenu auprès d'experts en développement durable. Cette étude s'inscrit dans la vision

novatrice de la FME (2012 ; 2018) suivant laquelle les ergothérapeutes devraient réfléchir à des façons de soutenir les transitions occupationnelles durables. En effet, elle offre un outil qui peut être inclus dans les enseignements et être utilisé en clinique. Avec l'intérêt grandissant pour les questions relatives aux transitions occupationnelles durables, il importe d'offrir une traduction de cette grille dans différentes langues et une adaptation à différents contextes culturels. Celles-ci pourraient être effectuées en collaboration avec les nombreux regroupements d'ergothérapeutes s'intéressant à ces questions, notamment les réseaux *Occupational Therapy for Climate Action Network* (OT-CAN ; 2023) situé au Canada et *Occupational Therapist for environmental action* (OTEA, s.d.) situé aux États-Unis, de même que les chercheurs ayant proposé des pistes de réflexion pour accompagner les personnes dans des transitions occupationnelles durables (Dietierle, 2020 ; Ikiugu *et al.*, 2015). Pour faciliter l'utilisation

de la grille dans différents contextes, l'élaboration d'un guide permettant de soutenir son utilisation sera un ajout utile, voire nécessaire.

## Remerciements

Nous remercions les ergothérapeutes et les étudiantes en ergothérapie qui ont pris part à l'étude. Nous soulignons également la contribution de l'UQTR qui a soutenu ce projet *via* le fond écoresponsable Feu VERT. Les autrices remercient chaleureusement les réviseurs qui, par leurs commentaires et suggestions, ont permis d'améliorer l'article.

## Déclaration d'intérêts

Les autrices ne signalent aucun conflit d'intérêts.

## Bibliographie

- ACORE, ACPUE et ACE. (2021). *Référentiel de compétences pour les ergothérapeutes au Canada*. <https://acotro-acore.org/wp-content/uploads/2022/08/OT-Competency-Document-FR-HiRes.pdf>
- Aoyama, M., Hudson, M.J., & Hoover, K.C. (2012). Occupation Mediates Ecosystem Services with Human Well-Being. *Journal of Occupational Science*, 19 (3), 213-225.
- Aoyama, M. (2014). Occupational therapy and environmental sustainability. *Australian Occupational Therapy Journal*, 61, 458-461.
- C4E. (s.d.). *Grille d'analyse de la durabilité de la prise d'un repas*. [https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/portail/gscw031?owa\\_no\\_site=6321&owa\\_no\\_fiche=29&owa\\_bottin=](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/portail/gscw031?owa_no_site=6321&owa_no_fiche=29&owa_bottin=)
- Commission du *Lancet* sur la santé et les changements climatiques. (2015). Santé et changements climatiques : réponses politiques pour protéger la santé publique [Health and climate change : Policy responses to protect public health]. *The Lancet*, 386 (10006), 1861-1914.
- Commission mondiale sur l'environnement et le développement. (1987). *Notre avenir à tous*. <https://digitallibrary.un.org/record/139811?ln=fr>
- Dennis, C. W., Dorsey, J. A., & Gitlow, L. (2015). A call for sustainable practice in occupational therapy, *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 82 (3), 160-168.
- DePoy, E., & Gitlin, L.N. (2021). *Introduction to Research (six edition)*. Elsevier Mosby.
- Dieterle, C. (2020). The case for environmentally informed occupational therapy: Clinical and educational applications to promote personal wellness, public health and environmental sustainability. *WFOT Bulletin*, 76 (1), 32-39.
- Domenjoud, S., & Clavreul, H. (2023). Repenser le concept d'environnement en ergothérapie. *ErgOTherapies*, 89, 25-36.
- Do Rozario, L. (1997). Shifting paradigms: the transpersonal dimensions of ecology and occupation. *Journal of Occupational Science*, 4 (3), 112-118.

Drolet, M.-J., & Lafond, V. (2025). Supporting Sustainability: A Philosophical Analysis of Certain Assumptions Underlying Occupational Therapy. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 0 (0), 1-13. <https://doi.org/10.1177/00084174251317022>

Drolet, M.-J., Thiébaut, S., & Ung, Y. (2019). Prendre au sérieux les changements climatiques pour la justice occupationnelle intergénérationnelle. *Actualités ergothérapiques*, novembre, 21 (6), 21-22.

Dubois, B., Thiebaut Samson, S., Trouvé, E., Tosser, M., Poriel, G., Tortora, L., Riguet, K., & Guesné, J. (2017). *Guide du diagnostic en ergothérapie*. De Boeck supérieur.

Egan, M., & Restall, G. (2022). Modèle canadien de la participation occupationnelle. Dans M. Egan et G. Restall (2022), *L'ergothérapie axée sur les relations collaboratives pour promouvoir la participation occupationnelle* (pp. 81-106). Publications ACE.

Fédération mondiale des ergothérapeutes. (2012). *Déclaration de position. Développement durable—Pratique visant la durabilité en ergothérapie*. <https://www.wfot.org/resources/environmental-sustainability-sustainable-practice-within-occupational-therapy>

Fédération mondiale des ergothérapeutes. (2018). *La durabilité compte : Principes directeurs pour la durabilité dans la pratique, l'éducation et la recherche en ergothérapie [Sustainability matters : guiding principles for sustainability in occupational therapy practice, education and scholarship]*. <https://wfot.org/resources/wfot-sustainability-guiding-principles>

Fisher, A. G. (2009). *Occupational therapy intervention process model: a model for planning and implementing top-down, client-centered, and occupation-based interventions*. Three Star Press Inc.

Fisher, A. G., & Marterella, A. (2019). *Powerful practice: a model for authentic occupational therapy*. Center for Innovative OT Solutions.

Fortin, M.-F., & Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (3e édition. ed.). Chenelière éducation.

Glaser, B., & Strauss, A. (2010). *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*. Armand Colin.

Gouvernement du Canada. (2024). *Agriculture et la qualité de l'eau*. <https://agriculture.canada.ca/fr/environnement/gestion-ressources/gestion-durable-leau/agriculture-qualite-leau>

Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat. (2014). *Climate Change 2014 : Synthesis Report*. [https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/SYR\\_AR5\\_FINAL\\_full.pdf](https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/02/SYR_AR5_FINAL_full.pdf)

Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat. (2022). *Climate change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability – Summary for Policymakers*. [https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC\\_AR6\\_WGII\\_SummaryForPolicymakers.pdf](https://report.ipcc.ch/ar6wg2/pdf/IPCC_AR6_WGII_SummaryForPolicymakers.pdf)

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2023). *Climate Change 2023. Summary for Policymakers*. [https://report.ipcc.ch/ar6syr/pdf/IPCC\\_AR6\\_SYR\\_SPM.pdf](https://report.ipcc.ch/ar6syr/pdf/IPCC_AR6_SYR_SPM.pdf)

Hammell, K. W., Carpenter, C., & Dyck, I. (2000). *Using qualitative research: a practical introduction for occupational and physical therapists*. Churchill Livingstone.

Ikiugu, M. N. (2008). *Occupational Science in the service of Gaia: an essay describing a possible contribution of occupational scientists to the solution of prevailing global problem*. Publish America.

Ikiugu, M. N., Westerfield, M. A., Lien, J. M., Theisen, E. R., Cerny, S. L., & Nissen, R. M. (2015). Empowering people to change occupational behaviours to address critical global issues. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 82 (3), 194-204.

Kiepek N. (2024). Occupation in the Anthropocene and Ethical Relationality. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 91 (1), 44-55.

Law, M., Cooper, B., Strong, S., Stewart, D., Rigby, P., & Letts, L. (1996). The Person-Environment-Occupation Model: A transactive approach to occupational performance. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, 63, 9-23.

Lieb, L. C. (2020). Occupation and environmental sustainability: A scoping review. *Journal of Occupational Science*, 29 (4), 505-528.

Lynn, M. R. (1986). Determination and quantification of content validity. *Nursing Research*, 35 (6), 382-385. <https://doi.org/10.1097/00006199-198611000-00017>

Organisation mondiale de la santé. (31 octobre 2021). *Changement climatique et santé*. <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/climate-change-and-health#:~:text=Le%20changement%20climatique%20-%20la%20plus,de%20la%20crise%20en%20cours>

Organisation des Nations unies. (s.d.). *Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable*. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/hunger/>

Occupational Therapy for Climate Action Network. (2023). *Who we are*. <https://ot4climate.com/who-we-are/#>

Occupational Therapists for Environmental Action. (s.d.). *About*. <https://www.otenvironmentalaction.com>

Ordre des ergothérapeutes du Québec (OEQ). (2024). *Rapport annuel 2023-2024*. <https://www.oeq.org/DATA/RAPPORTANNUEL/26~v~2023-2024.pdf>

Polatajko, H.J., Backman, C., Baptiste, S., Davis, J., Eftekhar, P., Harvey, A., Jarman, J., Krupa, T., Lin, N., Pentland, W., Laliberte Rudman, D., Shaw, L., Amoroso, B., & Connor-Schisler, A. (2013). L'occupation mise en contexte. Dans E. Townsend, H.J. Polatajko et N. Cantin, *Habiliter à l'occupation : faire avancer la perspective ergothérapique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation* (pp. 45-74). Publications ACE.

Polatajko, H.J., Davis, J., Stewart, D., Cantin, N., Amoroso, B., Purdie, L., & Zimmerman, D. (2013a). Préciser le domaine primordial d'intérêt : l'occupation comme centralité. Dans E. Townsend, H.J. Polatajko et N. Cantin, *Habiliter à l'occupation : faire avancer la perspective ergothérapique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation* (pp. 15-44). Publications ACE.

Polit, D. F., & Beck, C. T. (2006). The content validity index: are you sure you know what's being reported? Critique and recommendations. *Research in Nursing & Health*, 29 (5), 489-497. <https://doi.org/10.1002/nur.20147>

Recy-Québec. (2024). *Prévenir le gaspillage alimentaire*. <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/gaspillage-alimentaire/#:~:text=Et%20ce%20n'est%20pas,milliard%20de%20tonnes%20par%20an>

Ritchie, H., & Roser, M. (2024). *CO2 emissions. How much CO2 does the world emit? Which countries emit the most?* <https://ourworldindata.org/co2-emissions#citation>

Rockström, J., Steffen, W., Noone, K., Persson, A., Chapin, F.S. III., Lambin, E., Lenton, T. M., Scheffer, M., Folke, C., Schellnhuber, H.J., Nykvist, B., De Wit, C.A., Hughes, T., van der Leeuw, S., Rodhe, H., Sorlin, S., Snyder, P.K., Costanza, R., Svedin, U., ..., Foley, J. (2009). Planetary boundaries: exploring the safe operating space for humanity, *Ecology and Society* 14 (2), 32.

Rogers, J. C., & Holm, M. B. (1991). Occupational therapy diagnostic reasoning: a component of clinical reasoning. *The American Journal of Occupational Therapy*, 45 (11), 1045-1053.

Rogers, J.C. (2004). Occupational diagnosis. Dans M. Molineux (Ed.), *Occupation for occupational therapists* (pp. 16-31). Blackwell Publishing.

Sekhon, M., Cartwright, M., & Francis, J. J. (2017). Acceptability of healthcare interventions: an overview of reviews and development of a theoretical framework. *BMC health services research*, 17, 1-13.

Símo Algado, S., & Townsend, E.A. (2015). Eco-social occupational therapy. *British Journal of Occupational Therapy*, 78 (3), 182-186.

Símo Algado, S. (2023). Occupational ecology: an emerging field for occupational science. *Journal of Occupational Science*, 30 (4), 684-696. <https://doi.org/10.1080/14427591.2023.2185278>

Smith, D.L., Fleming, K., Brown, L., Allen, A., Baker, J., & Gallagher, M. (2020). Occupational therapy and environmental sustainability: A scoping review. *Annals of International Occupational Therapy*, 3 (3), 136-143.

Taylor, R. R., Bowyer, P., Fisher, G., & Kielhofner, G. (2024). *Kielhofner's model of human occupation: theory and application* (Sixth edition). Wolters Kluwer.

- Thiébaut Samson, S. (2018). « Quels fondements pour une pratique durable en ergothérapie ? », dans Izard, M-H. (dir.), *Expériences en Ergothérapie*, vol. 21 (pp. 283-291). Sauramps Medical.
- Thiébaut Samson, S., Drolet, M-J, Tremblay, L., & Ung, Y. (2020). Proposition d'un paradigme occupationnel écosystémique pour une pratique durable de la profession. *Recueil annuel belge francophone d'ergothérapie*, 12, 3-9.
- Thiébaut, S., (2022). Initier les étudiants en ergothérapie à une pratique écoresponsable en s'appuyant sur la démarche diagnostique professionnelle. *Recueil annuel belge francophone d'ergothérapie*, 14, 28-36.
- Thiébaut, S., Drolet, M.-J., & Farny, C. (2023). Du repas à la planète: évaluation d'une grille d'analyse de la durabilité d'une occupation en ergothérapie. *ErgOTherapies*, 89, 13-23. <https://doi.org/10.60856/xqbq-be90>
- Townsend, E., & Polatajko, H. (2013). *Enabling Occupation II: Advancing an Occupational Therapy Vision for Health, Well-being*, 9th edition. CAOT.
- Turcotte, L-P., & Drolet, M.-J. (2020). Moins travailler pour moins polluer : la nature occupationnelle de la transition écologique. *Climatoscope*, 2, 60-63.
- Ung, Y., Thiébaut Samson, S., Drolet, M.-J., Algado, S.S., & Soubeyran, M. (2020). Building occupational therapy practice ecological based occupations and ecosystem sustainability: Exploring the concept of eco-occupation to support intergenerational occupational justice. *WFOT Bulletin*, 76 (1), 15-21.
- Wagman, P. (2014). How to contribute occupationally to ecological sustainability: A literature review. *Scandinavian journal of occupational therapy*, 21 (3), 161-165.

## Annexe 1

### **Grille d'analyse de la durabilité de la prise d'un repas initiale**

## GRILLE D'ANALYSE DE LA DURABILITÉ DE L'OCCUPATION « PRENDRE UN REPAS »

### **Objectif de la grille :**

Cette grille est un support pédagogique pour l'analyse de l'occupation qui consiste à prendre un repas. L'analyse porte sur la durabilité dans ces trois dimensions : environnementale, économique et sociale. Cette grille s'inspire de la démarche diagnostique de l'ergothérapeute qui consiste à apprécier l'état occupationnel, l'expliquer puis identifier des ressources pour accompagner le changement.

### **Consignes pour l'analyse :**

#### **(1) Analyser les retombées environnementales, sociales, économiques des performances occupationnelles.**

Dans un premier temps, à partir de l'observation de la prise d'un repas, vous décrirez les performances réalisées. Puis vous commenterez et donnerez un indice de durabilité environnementale, sociale et économique pour chaque performance à partir de vos connaissances. Enfin, vous établirez un score global (moyenne des 3 indices). Les scores positifs indiquent que le critère est favorable à la durabilité. Les scores négatifs indiquent que le critère est défavorable à la durabilité.

	Durabilité environnementale	Durabilité sociale	Durabilité économique
<b>+1</b>	Favorise la protection des écosystèmes naturels et leur renouvellement	Favorise la solidarité entre les personnes et les populations	Favorise une utilisation locale et une répartition équitable des ressources produites et consommées
<b>0</b>	Pas de retombées environnementales / non évaluables	Pas de retombées sociales / non évaluables	Pas de retombées économiques / non évaluables
<b>-1</b>	Consomme modérément des ressources naturelles sans garantir leur renouvellement	Perturbe la solidarité entre les personnes et les populations	S'appuie peu sur une utilisation locale et une répartition équitable des ressources
<b>-2</b>	S'appuie sur une forte consommation de ressources naturelles et dégrade les écosystèmes	S'oppose à l'établissement de relations de solidarité entre les personnes et les populations	S'oppose à une utilisation locale et équitable des ressources

#### **(2) Identifier des facteurs explicatifs des performances et des ressources**

Dans un deuxième temps, à partir d'un entretien avec la personne observée, vous identifierez des facteurs explicatifs pour les performances ayant les scores de durabilité les plus faibles. Ces facteurs peuvent relever de la personne elle-même (valeurs, intérêts, habitudes, capacités, etc.) ou de l'environnement (physique, social, culturel...).

Votre analyse sera synthétisée à la fin de ce document pour mettre en évidence les points clés ainsi que les ressources pour durabiliser l'occupation.

Bon appétit et bonne analyse !

## 1. ANALYSE DES PERFORMANCES : Décrire les performances réalisées et apprécier leurs retombées environnementales, sociales et économiques

PERFORMANCE OCCUPATIONNELLE	DESCRIPTION DE LA PERFORMANCE OBSERVÉE	DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE Commentaire et indice (entre +1 et -2)	DURABILITÉ SOCIALE Commentaire et indice (entre +1 et -2)	DURABILITÉ ÉCONOMIQUE Commentaire et indice (entre +1 et -2)	SCORE DE DURABILITÉ (moyenne)
S'approvisionne en nourriture	(Ex. : se déplace en voiture, achète un plat préparé au supermarché...)	(Empreinte carbone des aliments, transports, emballages...)	(Conditions de travail des producteurs, fabricants, commerçants...)	(Rétribution des producteurs, localisation, coût pour le consommateur...)	
Stocke la nourriture	(Ex. : place les aliments dans un réfrigérateur...)	(Énergie consommée, fournisseur d'énergie, vaisselle...)	(Conditions de travail des fournisseurs d'énergie, fabricants...)	(Rétribution des fournisseurs, fabricants, lieu de production, coût pour le consommateur...)	
Prépare la nourriture et la table	(Ex. : chauffe au micro-ondes, prend des couverts jetables...)	(Énergie consommée, fournisseur d'énergie, vaisselle...)	(Conditions de travail des fournisseurs d'énergie, fabricants...)	(Rétribution des fournisseurs, fabricants, lieu de production, coût pour le consommateur...)	
Consomme	(Ex. : ne mange qu'une partie des aliments)	(Vaisselle utilisée, nourriture consommée...)	(Retombées sociales pour le consommateur...)	(Coût pour le consommateur...)	
Range et nettoie	(Ex. : jette les restes alimentaires dans les ordures ménagères, fait la vaisselle à la main...)	(Quantité et tri des déchets, consommation d'eau, choix des produits ménagers...)	(Conditions de travail de fournisseurs d'énergie et d'eau, pour le traitement de déchets...)	(Rétribution des fournisseurs, acteurs du traitement des déchets, coût pour le consommateur...)	

## 2. ANALYSE DE LA TÂCHE : Identification de facteurs explicatifs pour les performances ayant un indice de durabilité faible

PERFORMANCE OCCUPATIONNELLE (reporter une performance ayant un score de durabilité faible)	SCORE GLOBAL DE DURABILITÉ (reporter le score de la performance)	FACTEURS EXPLICATIFS (À PARTIR D'UN ENTRETIEN EXPÉRIENTIEL) (Ces facteurs peuvent relever de la personne elle-même – ses valeurs, ses intérêts, sa culture, ses capacités, ses habitudes – ou de son environnement – produits disponibles, entourage humain, etc.)

Moyenne des scores de durabilité pour cette occupation :

Synthèse de l'analyse :

Principaux problèmes de durabilité des performances

Facteurs explicatifs et ressources identifiés

Axes d'amélioration envisageables

## Annexe 2

### **Grille modifiée selon les commentaires des participantes**

### Objectifs de la grille<sup>1</sup> :

Cette grille a été conçue pour amener une personne à réfléchir à l'empreinte écologique de son alimentation par le biais de l'analyse de la durabilité de la prise d'un repas. L'analyse porte sur la durabilité dans ses trois dimensions : environnementale, sociale et économique. Elle se réalise idéalement avec une personne qui souhaite apporter des changements à ses habitudes alimentaires. Il s'agit pour l'utilisateur de la grille d'évaluer la durabilité de la prise d'un repas de la personne observée et, ce faisant, d'entamer une discussion avec elle, sans jugement, dans le respect et la bienveillance sur les trois dimensions de la durabilité de son repas. Pour finir, il est souhaité que la personne observée puisse identifier des pistes d'action pour entamer les changements qu'elle souhaite apporter à son alimentation.

### Consignes pour l'analyse :

#### (1) Analyser les retombées environnementales, sociales, économiques de la prise d'un repas<sup>2</sup>

Dans un premier temps, à partir de l'observation de la prise d'un repas, de la discussion réalisée avec la personne observée et de la grille prévue à cette fin (voir la page suivante), évaluez la durabilité environnementale, sociale et économique de la prise d'un repas. Pour ce faire, décrivez la tâche évaluée (sur la base de vos observations et/ou discussions avec la personne, si la tâche a été réalisée au préalable ou par une autre personne) et donnez un indice<sup>3</sup> de durabilité environnementale, sociale et économique pour chaque tâche à l'aide de l'échelle proposée ci-dessous et à partir de vos connaissances. Cela dit, il se peut que vous ressentiez le besoin d'effectuer des recherches d'information pour déterminer les indices ; cela est permis, mais non requis. Enfin, établissez un indice global (moyenne des 3 indices de la durabilité pour chacune des tâches). Les indices positifs indiquent que le critère est favorable à la durabilité, tandis que les indices négatifs indiquent le contraire.

Indice	Durabilité environnementale	Durabilité sociale	Durabilité économique
+1	Favorise la restauration des écosystèmes et augmente les ressources naturelles	Favorise la solidarité et / ou la justice sociale entre les personnes, les groupes et les peuples	Favorise la viabilité à long terme de l'entreprise par l'achat et l'utilisation de ressources locales ainsi que la gestion responsable des risques
0	Ne consomme pas de ressources ou consomme des ressources sans excéder les capacités de régénération de la biosphère / non évaluable	Pas de retombées sociales / non évaluable	Pas de retombées économiques / non évaluable
-1	Consomme modérément des ressources naturelles sans garantir leur renouvellement	Perturbe la solidarité et / ou la justice sociale entre les personnes, les groupes et les peuples	S'appuie peu sur l'achat et l'utilisation de ressources locales et sur la gestion responsable des risques
-2	S'appuie sur une forte consommation des ressources naturelles et dégrade les écosystèmes	S'oppose à l'établissement de relations solidaires et/ou justes entre les personnes, les groupes et les peuples	S'oppose à l'achat et l'utilisation de ressources locales et à la gestion responsable des risques (profit à tout prix)

#### (2) Identifier des facteurs explicatifs des faibles indices de durabilité

Dans un deuxième temps, à partir de discussions avec la personne observée, identifiez des facteurs explicatifs des tâches ayant les indices de durabilité les plus faibles (négatifs). Ces facteurs peuvent relever de la personne elle-même (ex. : valeurs, intérêts, capacités, habitudes, préférences, etc.) ou de son environnement (ex. : tâches déléguées, préférences de l'environnement social, culture, produits disponibles, moyens financiers, etc.). Enfin, merci de synthétiser votre analyse à la fin de ce document pour mettre en évidence les points clés de votre évaluation et identifier des pistes d'action pouvant permettre à la personne d'améliorer la durabilité de son alimentation.

Bonne analyse !!!

<sup>1</sup>. Adaptation québécoise de la grille : Marie-Josée Drolet, Valérie Lafond et Sarah Thiébaut – Communauté ergothérapique engagée pour l'équité et l'environnement (C4E) – 2022 / Révision de la grille : Sarah Thiébaut, Sabrina Téchené Maurel et Marie-Josée Drolet – Réseau pour le développement durable en ergothérapie (R2DE) et C4E – 2021 / Conception initiale de la grille : Sabrina Téchené Maurel, Muriel Soubeyran et Sarah Thiébaut – R2DE – 2019.

<sup>2</sup>. La grille n'a pas la vocation d'offrir une mesure fiable et précise de la durabilité, mais elle permet à une personne de se questionner sur l'impact de son alimentation sur la durabilité en vue de modifier certaines habitudes.

<sup>3</sup>. Considérant que les occupations humaines ont généralement une empreinte écologique importante, les indices de durabilité de cette grille sont volontairement et majoritairement négatifs.

## 1. ANALYSE DE LA PRISE D'UN REPAS : décrire les tâches réalisées et apprécier leurs retombées environnementales, sociales et économiques

TÂCHES OBSERVÉES OU RÉALISÉES	DESCRIPTION DES TÂCHES ÉVALUÉES	DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE Commentaire et indice (entre +1 et -2)	DURABILITÉ SOCIALE Commentaire et indice (entre +1 et -2)	DURABILITÉ ÉCONOMIQUE Commentaire et indice (entre +1 et -2)	INDICE DE DURABILITÉ (moyenne)
Se déplacer pour faire l'épicerie	(ex. : se déplace en voiture à essence, en voiture électrique, en transport en commun, à vélo ou à pied)	(ex. : empreinte carbone des déplacements et de la fabrication du moyen de transport)	(ex. : personne seule ou accompagnée, conditions de travail du fabricant du moyen de transport et des travailleurs)	(ex. : achat et utilisation de ressources locales, gestion responsable des risques)	
Choisir des aliments	(ex. : achète un plat préparé et suremballé à l'épicerie ou des produits locaux en vrac dans un marché public)	(ex. : empreinte carbone des aliments, transports des aliments, emballages, utilise les produits de son jardin)	(ex. : personne seule ou accompagnée, conditions de travail des producteurs, commerçants, travailleurs)	(ex. : rétribution des producteurs et travailleurs, lieu de production, coût pour le consommateur)	
Conserver les aliments	(ex. : met les aliments au réfrigérateur pour assurer leur pérennité, effectue une rotation des aliments, laisse des aliments non emballés sur le comptoir)	(ex. : énergie consommée, fournisseur d'énergie, contenants pour ranger les aliments à usage multiple ou unique)	(ex. : conditions de travail des fournisseurs d'énergie, fabricants, travailleurs)	(ex. : rétribution des fournisseurs, fabricants, lieu de production, coût pour le consommateur)	
Préparer le repas	(ex. : chauffe au micro-ondes, utilise le barbecue, cuit les aliments au four, jette des parties bonnes des aliments, mange des aliments crus, composte)	(ex. : énergie consommée, fournisseur d'énergie)	(ex. : personne seule ou accompagnée, conditions de travail des fournisseurs d'énergie, fabricants, travailleurs)	(ex. : rétribution des fournisseurs, fabricants, lieu de production, coût pour le consommateur)	
Préparer la table	(ex. prend des couverts jetables, utilise une vieille vaisselle)	(ex. vaisselle, ustensiles, nappe et napperons utilisés)	(ex. personne seule ou accompagnée, conditions de travail des fournisseurs d'énergie, fabricants, travailleurs)	(ex. conditions de travail des fournisseurs d'énergie, fabricants, travailleurs)	
Consommer le repas	(ex. ne mange qu'une partie des aliments et jette le reste, réutilise les restes)	(ex. nourriture consommée)	(ex. : personne seule ou accompagnée)	(ex. coût pour le consommateur)	
Nettoyer	(ex. fait la vaisselle à la main en utilisant peu d'eau, lave la vaisselle en laissant couler l'eau, utilise un lave-vaisselle)	(ex. consommation d'eau, choix des produits ménagers)	(ex. conditions de travail des fournisseurs d'énergie et d'eau, conditions de travail des fournisseurs de produits ménagers)	(ex. rétribution des fournisseurs de produits ménagers, coût pour le consommateur)	
Ranger	(ex. jette les restes alimentaires dans les ordures ménagères, composte les restes alimentaires, consomme les restes alimentaires)	(ex. : quantité et tri des restes alimentaires et déchets, utilise des contenants réutilisables, consomme des sacs de plastique neufs)	(ex. : conditions de travail et lieux de production des contenants de rangement)	(ex. : rétribution des fournisseurs des contenants, coût pour le consommateur)	
Repas analysé (description du repas)					

## 2. ANALYSE DES TÂCHES AYANT UNE FAIBLE INDICE DE DURABILITÉ : identification de facteurs explicatifs des tâches ayant un indice de durabilité faible

TÂCHES À AMÉLIORER (Listez les tâches ayant un indice de durabilité faible)	INDICE GLOBAL DE DURABILITÉ (Indiquez l'indice des tâches)	FACTEURS EXPLICATIFS (À PARTIR DE DISCUSSIONS AVEC LA PERSONNE OBSERVÉE) (Ces facteurs peuvent relever de la personne elle-même ou de son environnement)

Moyenne des indices de durabilité pour la prise du repas et interprétation :

Synthèse de l'analyse :

Principaux défis de durabilité

Principaux facteurs explicatifs

Pistes d'action envisageables

Forces de la personne pour relever ces défis